

Initiatives ministérielles

M. Blaikie: Monsieur le Président, je répète simplement ce que je disais, à savoir que si la ministre de la Justice, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le gouvernement s'inquiètent autant qu'ils le prétendent du bien-être des enfants et de l'ensemble de la population du tiers monde, ils devraient décider de réformer l'ordre économique international qui édicte la mort de centaines et de milliers d'enfants pendant que nous poursuivons le débat sur cette motion, puisque nous ne sommes pas capables de modifier l'économie internationale qui exige leur mort pour satisfaire à certaines doctrines sacrées du marché.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Reprise du débat. Je reconnais maintenant l'honorable député de Lac-Saint-Jean.

L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, je pense bien traduire l'opinion de toute la Chambre quand je dis que le geste d'agression qui a été posé à l'endroit du Koweït par l'Irak est un geste particulièrement détestable et particulièrement déplorable. C'est un geste d'autant plus disgracieux qu'il n'est pas seulement une agression contre un petit pays, mais aussi une agression contre la paix, contre la naissance d'un ordre international, contre les rêves et les efforts de paix de tous les hommes et de toutes les femmes du monde.

Voici donc le monde présentement plongé dans une situation où de part et d'autre de la Chambre, de part et d'autre des opinions que nous pouvons entretenir sur la conduite des choses publiques et privées, les gens vont devoir se déchirer pour ou contre la guerre, pour ou contre la paix.

Voici donc une fois de plus des démocraties mises à l'épreuve. Voici donc un dictateur qui est prêt à renoncer à tout, qui ne croit ni à Dieu ni à diable, qui est prêt à exposer son peuple aux pires avanies, tentant la démocratie et la mettant en face de ses responsabilités vis-à-vis de la paix et de la guerre. Nous savons bien que la paix et la guerre ne se ressemblent pas, mais elles sont si près.

Ce soir, à l'instant où nous parlons, c'est une très fine ligne qui sépare la paix et la guerre et c'est, en même temps, un fossé qui sépare ceux qui sont pour la guerre et ceux qui pensent qu'il faut encore essayer de sauver la paix. Je ne pense pas qu'il y ait de jugement à porter sur les intentions de qui que ce soit. On peut très bien comprendre ceux qui éprouvent une impatience devant les événements qui se sont déroulés au cours des récents mois. On peut très bien comprendre l'indignation qui étreint ceux qui n'acceptent pas—et c'est tout le monde je crois qui n'accepte pas le traitement qu'on fait subir à la vérité, à la justice, à la paix, à la démocratie.

Ceci étant dit, puisque nous sommes des parlementaires, puisque les gens attendent de nous que nous nous prononcions, il faut donc que nous nous prononcions, il faut donc que nous prenions un parti.

• (2140)

Une des choses que nous devons tout d'abord dire, c'est qu'il y a quelque chose de positif—c'est un peu ironique de le dire dans la situation actuelle—mais tout de même nous avons vu l'émergence de l'ONU poindre au cours des événements qui viennent de s'écouler. Nous avons vu un ordre international s'affirmer de plus en plus par cette manifestation de solidarité que nous avons constatée autour de cet organisme important, considérable, prestigieux, mais encore combien fragile. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui ont évoqué le sort qui a été fait à la SDN durant les années 30 et au lendemain de la Première Guerre mondiale et du Traité de Versailles.

Nous savons bien que l'ONU est quelque chose de fragile, nous savons bien que c'est une responsabilité que nous avons de tout faire, non seulement pour maintenir l'ONU, son prestige, sa responsabilité, son autorité morale, mais aussi pour la faire s'épanouir et la consolider. Voici donc que l'ONU a pris 12 résolutions au cours des récents mois qui nous conduisent à ce soir. Ces 12 résolutions s'inscrivent toutes dans le sens de la paix et en même temps dans le sens d'une imposition, à un pays défaillant, à un gouvernement défaillant, d'un ordre international, du retrait d'un geste qui a été posé, un geste inacceptable.

Monsieur le Président, le gouvernement présente une motion qui, dans les apparences, vise à demander à cette Chambre d'appuyer l'ONU, comme si ceux qui allaient voter contre cette motion, et j'en suis, allaient voter contre l'ONU. Bien sûr que non, monsieur le Président. Nous n'allons pas voter contre l'ONU, nous allons voter pour l'ONU. Nous savons très bien en plus que ce pays, le Canada, a établi sa réputation dans le monde justement sur l'affirmation de l'autorité internationale. Il n'y a aucun sens pour le Canada d'avoir une diplomatie, d'avoir une politique extérieure si elle n'est pas assise sur la consolidation des oeuvres et des assises de l'ONU.

Mais respecter l'ONU, monsieur le Président, c'est d'abord et avant tout respecter ses résolutions. Et voici qu'on nous présente ici une résolution de l'ONU, la résolution 678 de novembre dernier, l'avant-dernière, en nous disant: «Vous allez dire, vous Parlement canadien, que vous appuyez cette résolution et que vous vous félicitez et allez faire en sorte que l'ONU soit reconnue comme ayant raison de vouloir le respect de cette résolution».